



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

Politique de Contrôle
Direction Transformation et
Distribution des Denrées
alimentaires

CA-Botanique
Food Safety Center
Boulevard du Jardin botanique 55
1000 Bruxelles

www.afsca.be

NE 0267.387.230

Aux organisations professionnelles
Aux organismes de certification et
d'inspection

Correspondant : Jacques Inghelram
Téléphone : 02/211 86 35
E-mail : Jacques.inghelram@favv.be

Votre lettre du	Vos références	Nos références	Annexes	Date
		PCCB/S3/JIM/1397242	1	22/09/2016

Objet Chapitre générique "Matériaux entrant en contact avec des denrées alimentaires" pour les fabricants de denrées alimentaires

Madame, Monsieur,

Le document en annexe constitue le chapitre générique (version 1 dd 11-08-16) qui reprend les exigences relatives à l'autocontrôle pour les opérateurs de l'industrie des denrées alimentaires qui achètent, utilisent et éventuellement fabriquent - pour leur propre usage - des matériaux entrant en contact avec des denrées alimentaires (FCM) pour emballer des denrées alimentaires dans leur forme finale destinée au consommateur.

Ce chapitre sert de complément aux guides d'autocontrôle existants et déjà approuvés par l'AFSCA pour l'industrie des denrées alimentaires et doit dès à présent être considéré comme un chapitre de ces guides. Il ne s'agit donc pas d'un guide d'autocontrôle en tant que tel.

En attendant l'intégration effective de ce chapitre dans les différents guides d'autocontrôle, celui-ci s'applique déjà automatiquement aux différents opérateurs concernés lors des audits.

Les organismes de certification qui sont en ce moment agréés pour la réalisation d'audits sur base des guides d'autocontrôle concernés, peuvent utiliser ce chapitre complémentaire lors des audits en complément des guides pour lesquels ils sont déjà agréés. Naturellement, ils doivent entreprendre les actions nécessaires afin de pouvoir assurer la qualité de l'audit réalisé sur base de ce chapitre complémentaire.

La présente lettre peut être communiquée aux parties intéressées.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Vicky Lefevre (sé)
Directeur général